

Note Méthodologique : Installations classées

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Cadre de gouvernance HSE pour maîtriser risques industriels, santé au travail et protection des milieux.

- Classement, évaluation et contrôle proportionnés aux dangers et nuisances.
- Organisation des preuves de conformité dans la durée (traçabilité, registres, reporting).
- Support aux décisions d'investissement et à l'acceptabilité locale.
- Repères chiffrés pour étalonner la maturité et programmer les améliorations.

Point clé : Proportionner les moyens aux risques et garantir une traçabilité opposable. Revue de périmètre annuelle, 2 audits ciblés/an, 95 % d'exécution des essais critiques comme seuil d'alerte.

Objectifs de la mission

- Prévenir les accidents majeurs et maîtriser les émissions.
 - Assurer la sécurité des travailleurs et des riverains.
 - Obtenir une conformité démontrable par une documentation vivante et des contrôles efficaces.
 - Maintenir à jour la cartographie des rubriques et le registre d'exploitation.
 - Structurer un programme de contrôles et un mécanisme formalisé de gestion du changement.
-

Périmètre / livrables attendus

- Cartographie des rubriques et régimes; matrice des seuils; écarts majeurs.
 - Registre d'exploitation renseigné; journal des changements; registre des dérogations.
 - Études d'impact et de dangers; synthèses décisionnelles et hypothèses tracées.
 - Programme de maîtrise et de contrôles (barrières, fréquences d'essais, vérifications).
 - Référentiel documentaire et matrice de traçabilité des preuves.
 - Indicateurs de performance HSE consolidés et bilans d'écarts.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic de classement et périmètre

- Collecter données matières, capacités, puissances; visites terrain et interviews ⇒ Cartographie des rubriques, matrice des seuils, écarts majeurs.

- Confronter configurations réelles aux référentiels; consolider volumes (ERP/maintenance).
- Repère: revue formelle du périmètre tous les 12 mois et après tout changement significatif.

Étape 2 — Analyses de risques et études

- Calibrer/conduire études (impact, dangers) avec méthodes adaptées; modélisations et revues croisées.
- Structurer ateliers, qualifier incertitudes ⇒ Synthèse décisionnelle alignée objectifs HSE.
- Repère: 2 itérations de relecture croisée par étude.

Étape 3 — Programme de maîtrise et contrôles

- Traduire risques en barrières techniques/opérationnelles; définir fréquences d’essais et enregistrements probants.
- Hiérarchiser mesures; éviter surcharge documentaire ⇒ Programme de contrôles priorisé.
- Repères: intégration des essais critiques en GMAO sous 90 jours; seuil d’alerte à 95 % d’exécution.

Étape 4 — Dossier, preuves et gestion du changement

- Formaliser architecture documentaire; matrice de traçabilité; circuits de validation.
- Tenir journal des changements; évaluer impacts sur classement ⇒ Dossier consolidé et opposable.
- Repères: enregistrement des changements sous 48 h; 1 comité mensuel de revue des modifications.

Étape 5 — Revue de direction et amélioration

- Consolider indicateurs; bilan des écarts; arbitrer et prioriser la feuille de route.
- Piloter efficacité des barrières et maturité des pratiques ⇒ Décisions suivies d’effets.
- Repères: 2 revues de direction/an; 60 jours pour fermer les actions à haut risque.

Planning / durée / jalons

Jalon	Fréquence / Délai	But
Revue de périmètre (classement)	1 fois / 12 mois	Maintenir un périmètre ICPE exact et à jour.
Audits internes ciblés	2 / an	Tester conformité et efficacité terrain.
Clôture actions prioritaires	30 jours	Réduire rapidement les risques majeurs.
Intégration essais critiques en GMAO	90 jours	Assurer planification et traçabilité des contrôles.
Gestion du changement	Enregistrement sous 48 h; comité mensuel	Tracer et décider des modifications impactantes.
Revue de direction ICPE	2 / an; actions haut risque sous 60 jours	Arbitrer priorités et suivre l’exécution.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client (Exploitant)

- Devoir d'organisation: procédures, moyens, compétences; tenue des preuves.
- Vigilance sur interfaces (logistique, sous-traitance) et gestion du changement.
- Comité mensuel de suivi des actions critiques; documenter tout incident significatif sous 72 h.
- Assurer l'alignement achats/maintenance/production et la conservation des preuves.

Consultant (Conseil)

- Diagnostiquer classement et périmètre; produire cartographie et matrice des seuils.
- Structurer/cadencer les études; sélectionner méthodes et conduire relectures croisées.
- Hiérarchiser mesures; définir fréquences de contrôle et enregistrements probants.
- Formaliser référentiel documentaire, traçabilité et circuits de validation.
- Consolider indicateurs et préparer la revue de direction.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Données matières, capacités de stockage, puissances; volumes consolidés.
- Inventaire des substances et rubriques; seuils et régimes applicables.
- Données ERP/GMAO (maintenance), historiques d'essais et d'incidents.
- Plans/procédés, interfaces et situations transitoires (démarrages, pics, arrêts).
- Registre d'exploitation et programme de contrôles périodiques.
- Sources alignées et historisées: achats, production, maintenance.
- Hypothèses critiques des études et justificatifs de modélisation.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Preuves HSE à 3 niveaux: politique/processus, enregistrements, vérifications indépendantes.
- 2 itérations de relecture par étude; 2 validations indépendantes pour hypothèses clés.
- Seuil d'alerte: 95 % d'exécution mensuelle des essais critiques.
- Gestion du changement: enregistrement sous 48 h; comité mensuel avec décisions consignées.
- Audits internes: 2/an; bilan de conformité consolidé (trimestriel pour sites sensibles).
- Escalade: 2 niveaux internes pour arbitrer moyens; actions haut risque closes sous 60 jours.
- Vigilances: stocks tampons sous-estimés; confusion inventaire/barrières; modifications mineures non tracées; interfaces logistiques.
- Traçabilité renforcée: conservation des preuves clés 5 ans; incidents significatifs documentés sous 72 h.